

La vie associative et le bénévolat en Morbihan en 2010

La vie associative en Morbihan

Un peu plus de 27000 associations ont été créées depuis 1901

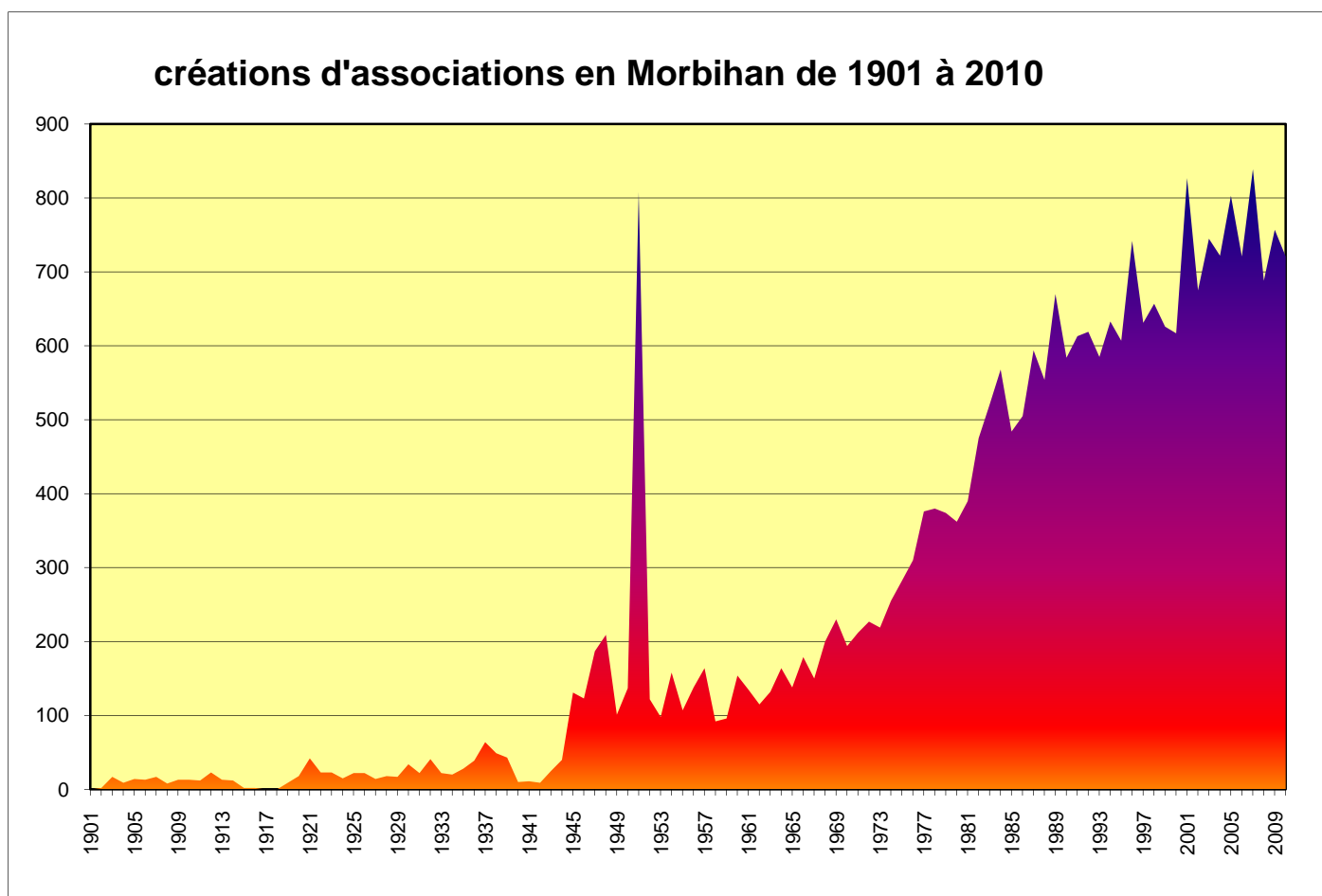
La moitié l'ont été depuis 1990.

On peut estimer autour de 15000 associations vivantes actuellement. Une étude du Cerphi évalue à une moyenne de trois à quatre personnes impliquées dans l'animation des associations, soit au moins 50 000 bénévoles dans le Morbihan. Si on ajoute ceux qui donnent ponctuellement un « coup de main » on arrive facilement à doubler ce chiffre.

Les créations n'ont cessé d'augmenter depuis les années 1960.

Entre 700 et 800 créations par an dans cette décennie qui se termine. On note un tassement, alors qu'on était toujours en augmentation dans les décennies précédentes.

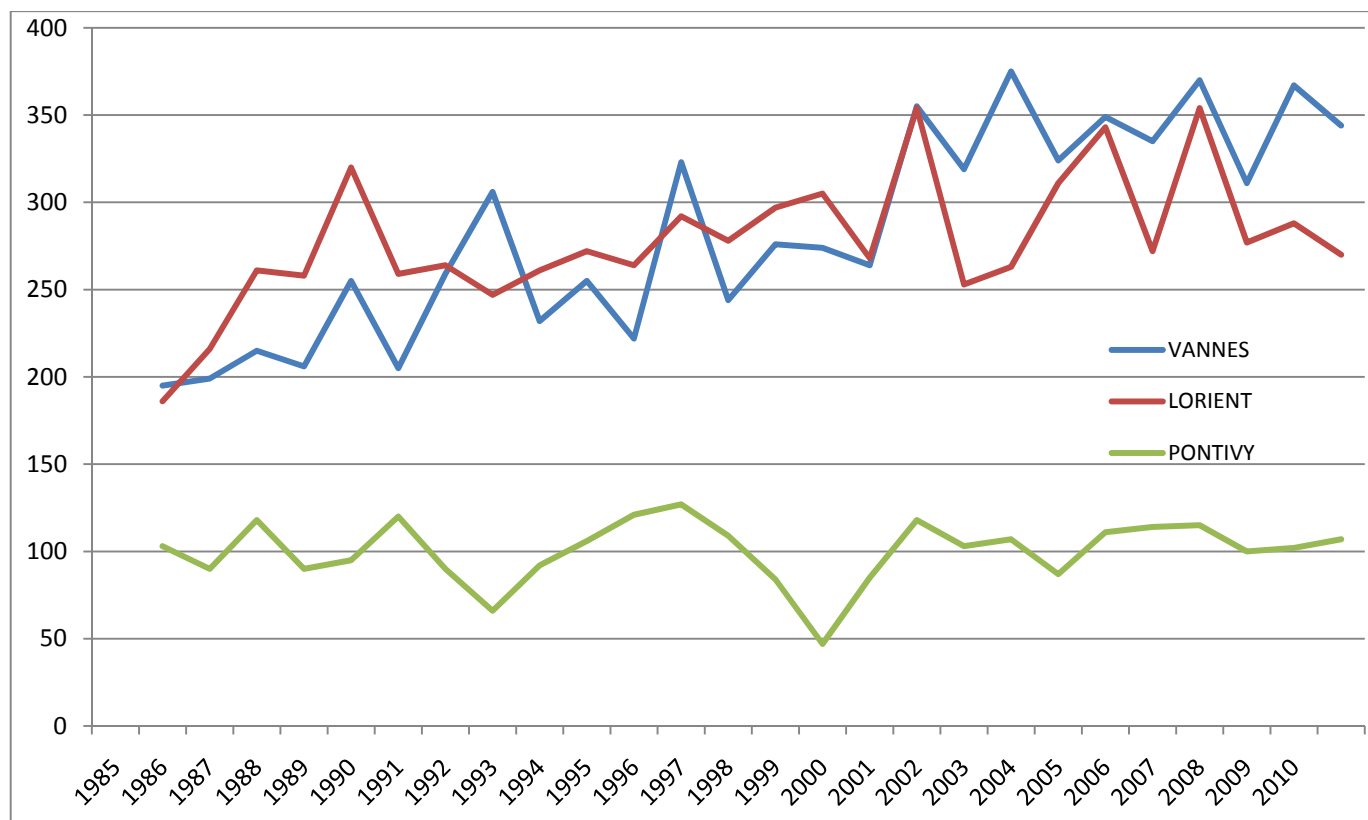
Cas particulier de 1951. En 1951 les lois Marie et Barrangé permettent à l'Etat de verser des subventions directement aux élèves des écoles privées. Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat oblige, chaque école doit créer une association de parents d'élèves pour recevoir les fonds d'aides de l'Etat.



Par sous-préfecture

Dans le détail des créations par sous-préfecture ces 25 dernières années, les arrondissements de Vannes et Lorient enregistrent sensiblement le même nombre de créations alors que l'arrondissement de Vannes est moins peuplé (270 000 habitants en 2005) que celui de Lorient (296 000).

La courbe nous montre qu'à partir de 2001, il y a eu plus d'associations créées dans l'arrondissement de Vannes que dans celui de Lorient alors que c'était le contraire avant.



Et par rapport au territoire français ?

entre 1990 et 2000, sur les quelques années pour lesquelles nous avons des informations, les chiffres sont à la hausse et placent le Morbihan au-dessus de la moyenne. Les taux sont de 0,96 en 1995, 1,15 en 1996, 1,05 en 1997, 1,09 en 1998, 1,10 en 1999 et 1,06 en 2000. Le Morbihan se situe autour de la 40ème place dans ces années-là.

Les dissolutions

La question corollaire au nombre de créations est de savoir combien d'associations meurent dans la même période, pour avoir une idée du nombre d'associations vivantes. Or, si on peut produire un graphique des créations, on ne peut produire un graphique des dissolutions aussi pertinent.

La loi de 1901 ne prévoit pas d'obligation formelle à déclarer la dissolution de l'association. Elle facilite cette déclaration en la rendant gratuite.

Les déclarations de dissolutions sont approximativement de 120 par an actuellement.

En réalité, il faut y ajouter les associations en sommeil « qui ne se réveilleront jamais ».

Une étude de 1997, en Morbihan, sur les 569 associations créées en 1987, et intitulée « que sont devenues les associations 10 ans après ? » montre que :

- 43% des associations (soit 248) vivent encore dix ans après leur création. Pour les ¾ d'entre elles, elles font état d'une stabilité de leur développement ou d'une continuité de leur croissance;
- il y a plus d'associations qui meurent sans se déclarer (155) ou tombent « en sommeil définitif » (125) que d'associations qui déclarent officiellement leur dissolution (41) ;
- Le solde entre les créations d'un côté et les « cessations d'activité » et dissolution de l'autre est largement positif.
- Les cinq premières années sont déterminantes dans la pérennité de l'association : beaucoup d'associations meurent avant cinq années d'existence et celles qui passent le cap des cinq ans durent ensuite longtemps ou sont toujours vivantes.
- Ce sont essentiellement des difficultés de fonctionnement interne qui sont les raisons de l'arrêt et de la cessation des activités des associations.

Les secteurs d'activités

culture

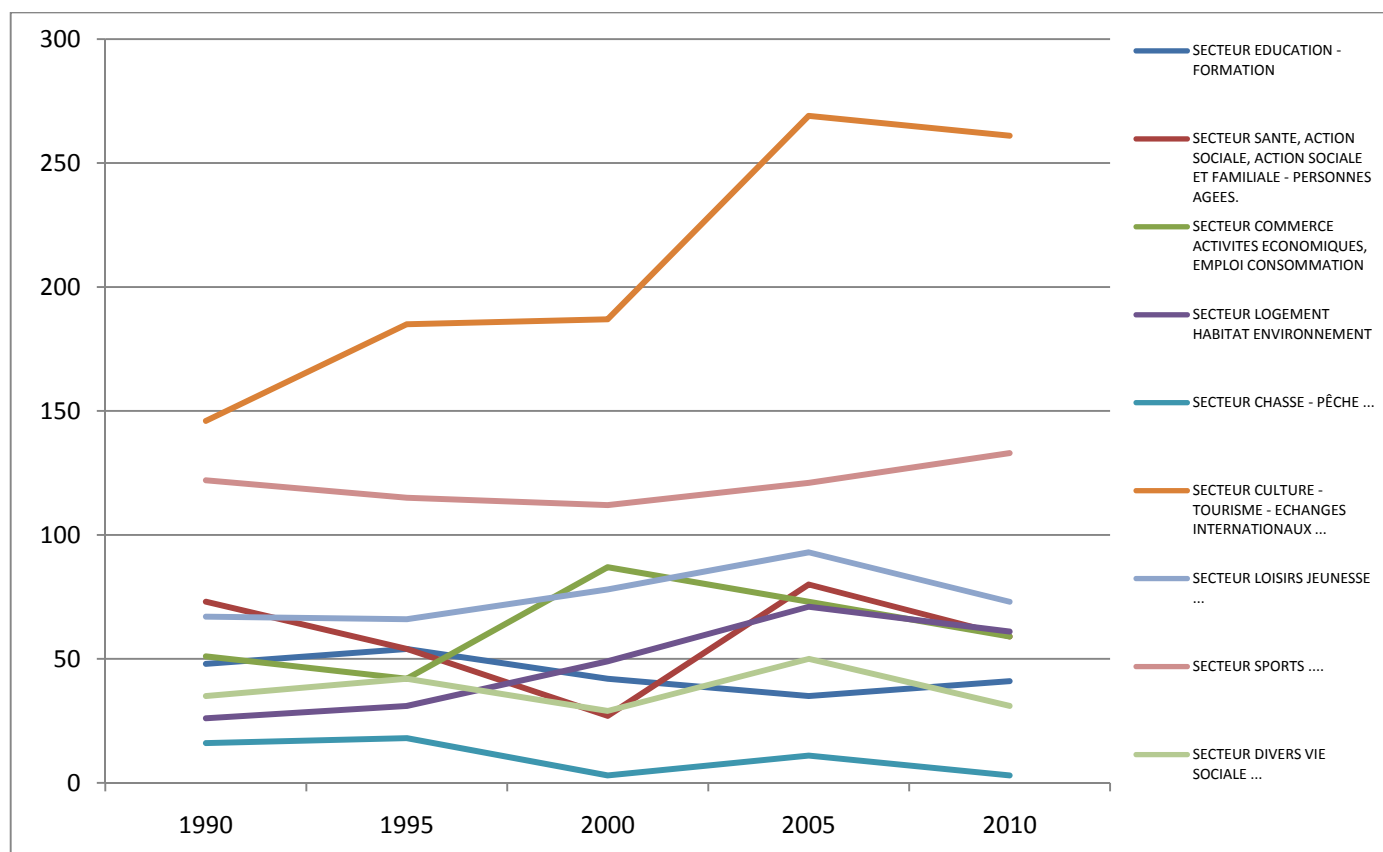
En premier lieu le secteur culturel est dominant dans la vie associative morbihannaise.

C'est d'abord toutes les associations de musique, chant choral et groupes musicaux pour tout type de musique (notamment musiques actuelles) qui a quasiment triplé en vingt ans.

Idem pour le théâtre, la danse, la réalisation de spectacles, le développement des festivals en Bretagne étant un des facteurs qui favorise l'expression au sens large, le développement des musiques actuelles en est un autre.

Le secteur de la protection et de la mise en valeur du patrimoine bâti, mais aussi de la mise en valeur du patrimoine culturel ou des associations identitaires bretonnes s'est développé, en doublant.

Idem pour les voyages, échanges internationaux, aide aux pays du Sud.



sport

En ce qui concerne le sport, la création d'associations sportives étaient majoritaire jusqu'en 1988. Depuis, il y a moins de créateurs. Pourtant, si on avait le total des associations sportives créées depuis 1901, le sport serait sans doute le secteur le plus développé. Beaucoup d'associations se créent autour des sports mécaniques, notamment pour soutenir le financement d'un compétiteur.

On peut penser que le besoin de création n'est plus aussi important qu'il l'était à une époque où naissait dans chaque commune des clubs de sports collectifs et de sports individuels là où il n'y en avait pas. Maintenant que les clubs existent un peu partout, seuls des renouvellements, des adaptations et des nouvelles pratiques sont sources de création d'associations. Par ailleurs, un phénomène de fusions et de regroupements de clubs est amorcé.

Loisir Jeunesse

Dans ce secteur, ce sont surtout les associations de loisirs qui se développent : activités de comité des fêtes et manifestations festives, de loisirs spécialisés (philatélie, informatique...) sont toujours en développement.

Par contre, les associations de jeunesse et d'éducation populaire diminuent.

Toutefois, on ne peut pas en déduire que les jeunes soient moins actifs : là où ils se regroupaient autour d'une maison des jeunes, pour des loisirs collectifs, on les retrouve sur des projets plus spécifiques et par exemple sur la création de groupes musicaux. Par ailleurs, on sait que les jeunes se retrouvent de moins en moins dans un engagement associatif « traditionnel » et préfèrent partager des moments à plusieurs sans que cela soit nécessairement en groupes structurés ou encore s'engager pour des projets plus ponctuels.

Les autres secteurs

Dans les domaines du logement, de l'habitat et de l'environnement, le nombre des associations de défense de l'environnement au sens large ou d'un site en particulier quadruple.

Les associations de locataires et de propriétaires doublent.

Le secteur éducation formation a connu un développement dans les années 1990 mais est revenu aux mêmes proportions qu'il y a 20 ans.

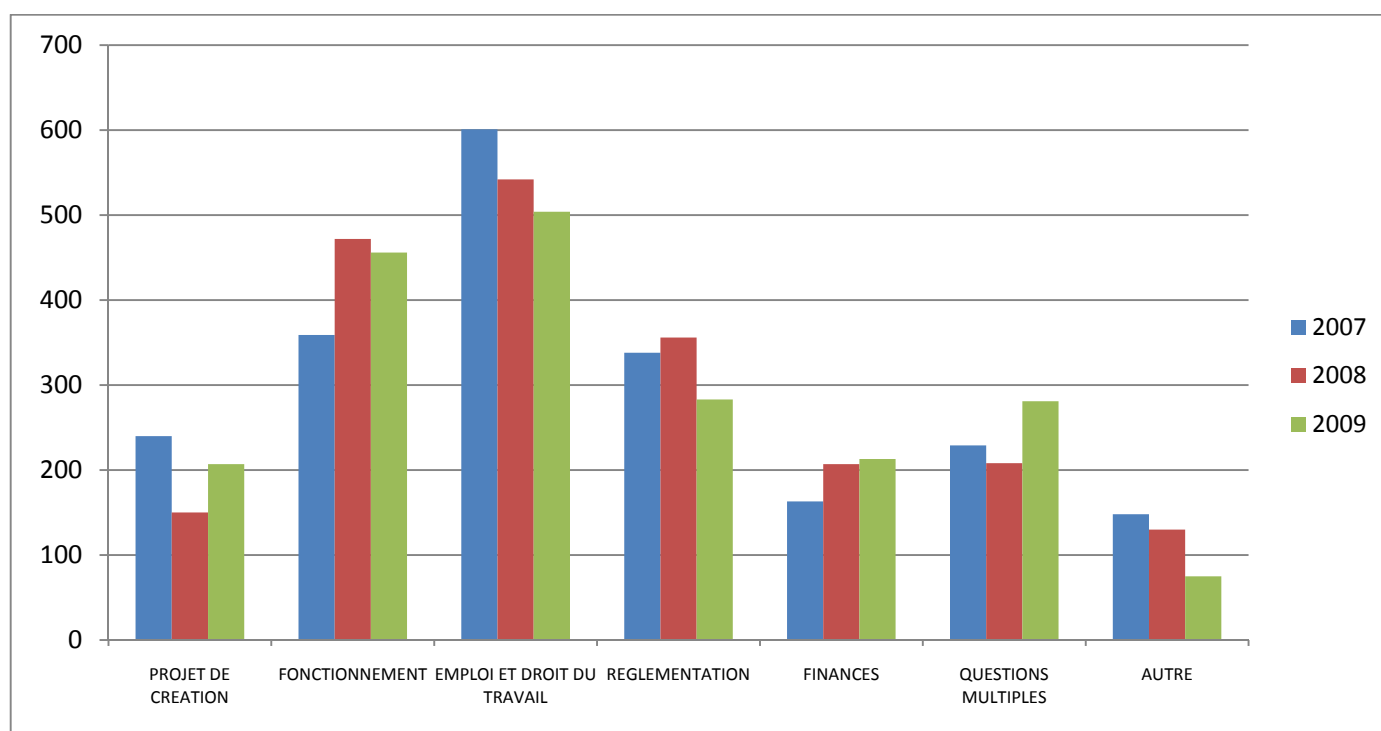
Dans les secteurs santé, action sociale, ce sont les associations de solidarité (aide à la prévention, réinsertion, demandeurs d'emploi, handicapés) qui dominent.

En activité économique, les associations de consommateurs et d'usagers sont en nombre bien moindre que les associations à fonction économique et qui se situent sur le secteur marchand.

Le bénévolat en Morbihan

Les interrogations des bénévoles

Ces trois dernières années, la MAIA du Morbihan (le DDVA et une quinzaine d'antennes) a répondu à environ 2000 bénévoles par an à travers des entretiens téléphoniques et des rendez-vous. Il en ressort les questions suivantes par thèmes :



Les questions autour de l'emploi restent en tête des demandes, même si on sent qu'il y a moins de questions d'une année sur l'autre. La mise en place de la convention collective du sport a permis de répondre à beaucoup de problèmes.

Ensuite, le fonctionnement de l'association pose problème : organisation de l'assemblée générale, pouvoirs validation des décisions, quorums, règlement intérieur, transparence du trésorier, ...

Enfin, et c'est lié au fonctionnement, la réglementation à appliquer, les responsabilités civile et pénale des bénévoles...

Au-delà des questions techniques et les besoins de conseils, les bénévoles se plaignent :

- Il y a de moins en moins de bénévoles, il est de plus en plus difficile d'en trouver
- ça repose toujours sur les mêmes, qui s'épuisent. Problème du renouvellement
- Les jeunes ne viennent plus

La question du renouvellement se pose surtout par secteur d'activité. D'une manière générale, le bénévolat régulier, de moyen et long terme, s'essouffle dans des associations des secteurs sportifs ainsi que du secteur social. Par contre, le bénévolat ponctuel de coup de main est bien développé, notamment dans le secteur culturel où il n'est pas rare que des associations refusent des bénévoles.

Statut du bénévole

La question du statut du bénévolat est récurrente, perçue souvent comme une panacée qui résoudrait les problèmes. Après avoir été en chantier pendant une vingtaine d'année, cette question a été abandonnée récemment par le gouvernement. L'élaboration d'un statut complet des bénévoles a fait l'objet de différents travaux et échanges avec des représentants du monde associatif. Il en ressort que ce projet, par bien des aspects, heurte la nature même du bénévolat, qui est un don de temps librement consenti et gratuit. (Réponse du ministère publiée au JO le 06/07/2010).

Notons qu'à défaut de statut, des mesures existent :

- Réduction d'impôts pour les frais de transports
- Congé de formation
- Valiation des acquis de l'expérience associative
- Congé de représentation
- Formation de bénévoles

Formation de bénévoles

Depuis une quinzaine d'années, la MAIA propose un programme annuel de formation de bénévoles. Ces dernières années, une bonne vingtaine de formations par an accueillent environ 400 bénévoles. Les thématiques sont issues des demandes et des questions posées lors des rendez-vous.

Parallèlement, une quinzaine d'associations du département sont subventionnées par le CDVA régionalisé. En 2010, treize associations ont reçu un soutien total de 46000 euros pour 36 actions de formation.

Guide pratique de l'association

Le guide pratique de l'association du Morbihan, 192 pages, gratuit, est diffusé sur le département depuis 1996. Actualisé tous les deux ans, la diffusion de la huitième édition est en cours. 5000 guides ont été diffusés en 2009-2010, notamment par la MAIA, la prefecture et les sous-prefectures.

La place des nouveaux et des jeunes

Reflexion récurrente : « les jeunes sont individualistes, ils ne s'engagent plus, ils papillonnent ».

Le constat est trop simple. Le besoin de se regrouper et de faire ensemble reste très présent. Et les jeunes sont capables de se mobiliser rapidement. Alors que certains présidents d'associations peinent à regrouper une vingtaine d'adhérents pour l'assemblée générale en s'y prenant au moins un mois à l'avance, les jeunes peuvent mettre 48 heures pour se retrouver à plusieurs centaines sur le port de Vannes ou ailleurs. Il est clair que les mots « engagement, bénévole, militant » ne recouvrent plus les mêmes réalités. La notion de durée a évolué. Le temps est de plus en plus segmenté et il ya un temps pour tout. Il y a eu le bénévolat du militant qui vit et respire 24h/24 son association. Il y a maintenant un temps pour soi, un temps pour les autres, un temps pour l'engagement. Ces temps ne sont pas toujours connectés entre eux.

Mon contact quotidien avec des responsables associatifs depuis une vingtaine d'année m'amène à formuler des pistes de réflexions :

La question centrale est la place du bénévole et du jeune en particulier dans une association. Quelle place fait-on au nouveau lorsqu'il arrive ? quelles responsabilités sont partagées ? Derrière cette question du renouvellement revendiqué se cache un vrai paradoxe : certains ont mis du temps à se faire leur place et ne sont pas prêts à la laisser au premier venu. Tel dirigeant est prêt à ce que des jeunes ou des nouveaux s'investissent, mais pas à sa place. Pour certains bénévoles, leur besoin de reconnaissance sociale est indispensable à leur équilibre personnel. Leur visibilité en tant que président de telle association ne se brade pas au premier venu.

Pendant des années, en tant que conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, j'ai insisté sur la nécessité de laisser des places au jeunes. Depuis quelques temps, je pense qu'il n'y a pas à laisser de place aux jeunes. C'est à eux de se la créer, et le plus simple, ailleurs. Comment un jeune peut trouver une place dans un système dont il hérite (la Loi 1901) et dans une organisation (l'association) qu'il n'a pas créée et dont le fonctionnement lui est étranger ? il est beaucoup plus facile de créer « son » association et de s'entourer des personnes avec qui on a

envie de partager son projet que de s'inscrire dans une histoire associative qui, dès fois, a perdu beaucoup de sens.

C'est d'ailleurs ce qui se passe. La vitalité des créations d'associations, notamment dans le domaine culturel, est due à la création de groupe musicaux ou autres de jeunes. Le renouvellement s'opère hors de l'association plutôt que dedans.

Les bénévoles et internet

On manque de visibilité sur l'impact d'Internet dans le fonctionnement de la vie associative. Les pratiques changent sans qu'on sache exactement ce que cela produit. Ce qu'on sait, c'est que la place d'internet devient de plus en plus prégnante dans l'exercice du bénévolat.

D'une part, les bénévoles sont maintenant tous équipés pour communiquer avec les autres membres de l'association par internet. Les groupes de discussions fleurissent. L'échange d'information s'en trouve développé, les discussions continuent après la réunion. En rentrant de son activité professionnelle le soir, le bénévole se connecte avec son association, tous les soirs et le week-end s'il le souhaite. Il peut devenir un bénévole actif derrière son écran. L'association se sert d'internet pour développer ses activités.

D'autre part, l'association communique de plus en plus avec l'extérieur grâce à ce média. Les associations développent des blogs et mettent en ligne les services qu'elles offrent. Et c'est par internet que le public répond aux offres. Internet devient la porte d'entrée de l'association.

L'universitaire intervenant de la table ronde de samedi matin va citer cette expérience qui est partie de la NASA et qui commence à se développer en France avec l'émergence de ce que l'on nomme désormais les « missions bénévoles », en particulier chez les 25-45 ans. Ce concept nouveau permet à une « personne ressource » compétente de répondre à un besoin précis et le plus souvent ponctuel d'une association. Son succès auprès des générations à l'emploi du temps professionnel et familial souvent très chargé montre que cette mutation de l'engagement bénévole n'est pas le signe d'un renoncement ni d'un désintéret, mais qu'il convient de proposer des formules nouvelles en adéquation avec les contraintes de la vie quotidienne et les modes de vie actuels.

La NASA avait un programme ambitieux de comptabilisation de différentes planètes. N'ayant pas les moyens d'y satisfaire, elle a fait appel à des bénévoles, via un concours avec prix à gagner.

A Séné, une association environnementale prépare un projet similaire de comptage d'oiseaux migrateurs dans le golfe du Morbihan.

Ainsi, chaque personne connectée devient membre d'une communauté de recherche. Comment appeler cette personne qui donne de son temps pour une œuvre collective ? le bénévole ? et le virtuel ne conduira pas au réel ?

Pour se connecter sur les sites de réseaux sociaux de type « facebook », ne faut-il pas répondre à la question « veux-tu être mon ami ? »

Pour une association qui contacte des internautes, s'adresse-t-elle à des bénévoles ? à des amis ?

Se pose aussi de la gouvernance et du fonctionnement de l'association. Les soirées passées en réunion pour des résultats pas toujours à la hauteur, les assemblées générales qui barbent tout le monde si bien que peu se dérangent pour y participer, des fonctionnements hérités d'une autre époque non remis en question, tout ceci participe d'une lassitude du bénévole. Il est plus facile d'être acteur derrière son écran d'ordinateur dans certains cas.

Les associations doivent se poser la question de leur organisation avec ce nouveau média. A quand des modérateurs, des web masters dans chaque association au même titre que le président, le secrétaire et le trésorier ?

Le bénévolat n'est pas en crise, le nombre de bénévoles est constant dans les associations sans salariés. Certaines associations refusent des bénévoles. Il est en mutation. Le renouvellement des bénévoles s'opère moins en interne à l'association que par la création de nouvelles associations. Internet est une porte d'entrée grandissante pour attirer des nouveaux publics et, par voie de conséquence, des nouveaux bénévoles.

Christian le Moigne

Délégué départemental à la vie associative du Morbihan

Le 30 novembre 2010